Ville de Notre Dame d'Oé

Année scolaire 2023/2024

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A retourner avant le 30 Juin 2023

Accueil périscolaire : Matin-Soir
ALSH - Mercredi
Restauration scolaire
Etude surveillée

	REPRÉSENTANT LÉGAL 1 Se désigne comme payeur et destinataire des factures	REPRÉSENTANT LÉGAL 2
NOM		
PRÉNOM		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
VILLE		
☎ PORTABLE		
@		

En cas de garde alternée et partage des frais, chaque parent doit remplir 1 fiche d'inscription et préciser l'alternance

☐ ***Semaines paires*** ☐ ***Semaines impaires***

Pour calculer le tarif

- J'inscris* mon **n° allocataire CAF** d'Indre et Loire

- **Si non allocataire CAF, je fournis* mon (ou mes) dernier(s) avis d'imposition du foyer**

La communication de votre numéro d'allocataire CAF, nous permet dans le cadre d'une convention, de récupérer automatiquement votre Quotient Familial afin de l'intégrer dans les demandes d'inscription aux structures périscolaires les années suivantes.

Je Soussigné(e) :

Responsable légal(e) de (s) enfant(s) à inscrire :

☐Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche
☐M'engage à signaler, en cours d'année, tout changement dans ces renseignements
☐M'engage à avoir lu les règlements intérieurs en vigueur disponibles sur le site internet de la commune
☐M'engage à respecter les règlements intérieurs en vigueur disponibles sur le site internet de la commune

☐ ***J'opte pour la réception de ma facture mensuelle par voie électronique***

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté").
En vertu de l'article 27 de la loi du 06/01/1978, les personnes sont avisées que leurs coordonnées sont enregistrées sur support informatique. Les informations les concernant sont confidentielles.
Le droit d'accès, de rectification et de retrait de votre consentement d'utilisation des données s'exerce auprès de la Mairie de NOTRE DAME D'OE par simple courrier.

☐ ***J'accepte que les informations recueillies dans ce dossier soient utilisées pour inscrire mon/mes enfant(s) aux différentes structures périscolaires et dans le cadre de nos futurs échanges liés à ces inscriptions.***

NOTRE DAME d'Oé, le :
Signature obligatoire

Pour une première inscription sur nos temps périscolaires, pièces à remettre aux responsables des ALSH lors des journées de permanence :

- ✓ Copie du livret de famille et, en cas de divorce, du jugement précisant la garde du (ou des) enfant(s)
- ✓ Attestation d'assurance de responsabilité civile et individuelle accident
- ✓ Se munir du carnet de santé de l'enfant

Si votre (vos) enfant(s) a (ont) déjà fréquenté nos structures, merci de venir sur les permanences (31/08 et 01/09) pour la mise à jour du dossier (vérification des informations : adresse, …) et de nous remettre :

- ✓ Attestation d'assurance de responsabilité civile et individuelle accident
- ✓ Mise à jour des vaccins

ÉTAT CIVIL DE L'ENFANT	1er ENFANT	2ème ENFANT	3ème ENFANT
Nom(s)			
Prénom(s)			
Date(s) de naissance			
Classe à compter de **Septembre 2023**			
Nécessité PAI	Précisez :	Précisez :	Précisez :

PAI : *Le **Projet d'Accueil Individualisé** (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité (crèche, école, centre de loisirs…).*
*Il concerne les enfants atteints **de troubles de la santé comme une pathologie chronique** (par exemple : l'asthme), **une allergie, une intolérance alimentaire,** …*

APS (Accueils Périscolaires)

	A l'année	Au planning*	
Maternel Matin 7h30 - 8h25	L Ma J V *A partir du*	L Ma J V *A partir du*	L Ma J V *A partir du*
	A l'année	**Au planning***	
Après-midi 16h35 – 18h30	L Ma J V *A partir du*	L Ma J V *A partir du :*	L Ma J V *A partir du*
	A l'année	**Au planning***	
Primaire Matin 7h30 – 8h30	L Ma J V *A partir du*	L Ma J V *A partir du*	L Ma J V *A partir*
	A l'année	**Au planning***	
Après-midi 16h40 - 18h30 Ou 17h40 -18h30 Si inscription à l'étude surveillée	L Ma J V *ou* L Ma J V *A partir du*	L Ma J V *ou* L Ma J V *A partir du*	L Ma J V *ou* L Ma J V *A partir du*

RESTAURANT SCOLAIRE

	A l'année	Au planning*	
Maternel 11h35-13h45	L Ma J V *A partir du*	L Ma J V *A partir du :*	L Ma J V *A partir du*
Primaire 11h40-13h50	L Ma J V *A partir du :*	L Ma J V *A partir du*	L Ma J V *A partir du*

ETUDE SURVEILLEE

A l'année

Primaire 16h40 à 17h40 **(A partir du CE1 , Goûter non fourni)**	L Ma J V *A partir du*	L Ma J V *A partir du :*	L Ma J V *A partir du*

ALSH (Accueil de Loisirs du mercredi) ☐ **A l'année** ☐ **Au planning***

Maternel Matin AVEC repas 7h30 - 13h30	☐ *A partir du :*	☐ *A partir du*	☐ *A partir du*
Matin SANS repas 7h30 – 12h	☐ *A partir du*	☐ *A partir du*	☐ *A partir du*
Après-midi uniquement Sans repas 13h15 – 18h30	☐ *A partir du*	☐ *A partir du :*	☐ *A partir du*
Journée entière Avec repas 7h30 - 18h30	☐ *A partir du*	☐ *A partir du*	☐ *A partir du*
Horaires approximatifs arrivée/départ			
Primaire Matin AVEC repas 7h30 - 13h30	☐ *A partir du :*	☐ *A partir du :*	☐ *A partir du :*
Matin SANS repas 7h30 – 12H	☐ *A partir du :*	☐ *A partir du*	☐ *A partir du*
Après-midi uniquement Sans repas 13h15 – 18h30	☐ *A partir du*	☐ *A partir du*	☐ *A partir du*
Journée entière Avec repas 7h30 - 18h30	☐ *A partir du :*	☐ *A partir du :*	☐ *A partir du*
Horaires approximatifs arrivée/départ			

****Inscriptions au planning : Merci de transmettre les plannings des présences par courrier (daté et signé) ou mail, dans les délais du règlement intérieur du service, au(x) responsable(s) de(s) structure(s) concerné(s).***